

Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Auteur :

- Stéphane VALAT

Destinataires :

- Direction Générale des Services

Copies :

- Linda Lawrance

- Jean-Paul Jourdan

1/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12/12/2013

➔ **La CFVU adopte le procès-verbal de la séance du 12/12/2013.**

2/ PRESENTATION DES PROJETS REGION, NOUVELLE FORMULE

Le projet CoNEDA (Cours numériques : évolution, décloisonnement, attractivité) porté par l'université Bordeaux Montaigne et l'UPPA doit être déposé avant le 28/01/2014 auprès de la région Aquitaine.

Le coordinateur du projet pour l'université Bordeaux Montaigne est Nicolas Labarre.

Les subventions accordées par la région permettent le financement des projets à hauteur de 40%, elles portent sur de l'investissement et des vacations d'agents non titulaires.

Les 3 axes du projet sont :

- Un campus hybridé, en vue de resserrer les liens entre le site bordelais et ses antennes, favoriser une politique d'échange et de mutualisations pédagogiques avec l'UPPA (au-delà des MEEF), mettre en place des enseignements transversaux...
- Une formation à distance 2.0, pour rénover le dispositif FAD et attirer de nouveaux étudiants.
Ex : basculement d'un système de cours « fixes » (type PDF ou documents Word) à un système mettant l'accent sur un accompagnement interactif, ouverture de la FAD aux masters...
- Des formations ouvertes et une université dans la société (Moocs et WebTV).

Le projet de Mooc (cours en ligne ouvert à tous) est déjà très avancé à l'université Bordeaux Montaigne à travers l'expérience de « Transmedia Storytelling ».

➔ **La CFVU valide le projet CoNEDA.**

3/ PRESENTATION DE L'OUVERTURE DU M2 RECHERCHE ANGLAIS EN FAD

L'objectif de cette ouverture est d'attirer plus d'étudiant dans le master, à la fois de nouveaux publics mais également les étudiants en MEEF.

Ce master constituerait une formation hybride puisque seulement 2 séminaires seraient proposés à la FAD.

Le master représente un coût de 60 heures pour l'établissement, puisqu'il s'agit de séminaires supplémentaires.

La rentabilité du dispositif a été calculée sur la base d'un seuil de 10 inscrits non boursiers en formation initiale qui s'acquitteraient de 240€ de frais FAD.

Il est rappelé que le suivi de ces séminaires en FAD n'est pas obligatoire et que l'étudiant continue de disposer de suffisamment de séminaires en présentiel par rapport au programme de la maquette.

⇒ La CFVU adopte le principe d'ouverture du M2 recherche anglais en FAD.

4/ CLOTURE ANTICIPEE DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES POUR LES LICENCE 1^{ERE} ANNEE LC ET LEA

Il est rappelé à la commission que cette question a été soumise en assemblées de départements mais qu'elle n'a pas encore fait l'objet d'un vote par le conseil d'UFR.

Les assemblées de départements se sont prononcées pour une clôture anticipée des inscriptions administratives au 5 septembre 2014. Cette clôture anticipée permettra, comme cette année, de soumettre les tests de positionnement à tous les étudiants pendant la semaine de rentrée.

En considération du calendrier APB (vœux des lycéens saisis entre le 20/01 et le 20/03), cette information doit être communiquée aux lycéens dans les meilleurs délais. La commission se déclare donc favorable pour statuer avant le vote du conseil d'UFR, jugeant qu'il sera plus facile de revenir en arrière si le conseil d'UFR se prononce contre que de mettre en place cette procédure après la commission formation du mois de février.

⇒ La CFVU adopte le principe de de la clôture anticipée des inscriptions administratives au 05/09/2014 couplée à la fermeture de la procédure complémentaire APB au 29/08/2014.

5/ FERMETURE LICENCE 3 PRO DESIGN

L'offre de formation proposée dans le cadre du contrat quinquennal en cours s'est enrichie d'une licence et d'un master design. Pour des questions de soutenabilité budgétaire, ces deux formations ont été ouvertes de manière échelonnée mais avaient vocation à se substituer à la licence professionnelle (L3 suspendu), les débouchés se situant plutôt à niveau bac + 5.

⇒ La CFVU adopte la fermeture de la L3 pro design.

6/ OUVERTURE DE LA LICENCE DESIGN-ARTS PLASTIQUES

⇒ La CFVU adopte l'ouverture des 3 années de la licence design-arts plastiques qui n'est qu'à ouverture échelonnée depuis 2011 (c'est-à-dire L1, L1 L2, L2 L3, L3 L1).



7/ DELIVRANCE D'UNE ATTESTATION DE COMPLETION

Les étudiants ayant suivi les cours d'un Mooc pourront se voir délivrer **une attestation**. Celle-ci n'aura aucun caractère diplômant. L'évaluation sera réalisée en ligne sur la base de réponses à des quizz ou de tests.

Le modèle d'attestation sera présenté à la commission du 13/02/2014.

➔ **La CFVU adopte le principe de délivrance d'une attestation de complétion aux étudiants ayant suivi les cours d'un MOOC.**